

Les conférences gratuites de l'ANDRA proposées aux établissements par le biais de l'association « OUVERTURE SUR LA VIE » (OSV).



Dans la plaquette de présentation de la conférence "*De la géologie à la géoprospective*", il est bien question, dans une des deux études de cas analysées, du Centre de stockage de déchets radioactifs de l'Aube (Soulaines).

Une autre plaquette d'OSV adressée aux collèges et lycées en janvier 2000 proposait le thème « *La géologie ... une science au service des hommes* ». En troisième point, il était bien question de « *la gestion des déchets radioactifs et la protection de l'environnement* ». On y retrouve nommément comme sujet d'étude le Centre de Soulaines et « *le Laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne* ».



Notons encore la proposition d'OSV aux enseignants de CM1 et CM2, en 1997 «*pour un nouveau programme pédagogique : "Invitation à la géologie"* » sous forme d'une demi-journée, «*en collaboration avec les géologues de l'ANDRA*», indique la plaquette. Pas de quoi s'alarmer, nous dira-t-on. Pas si sûr ! Car en intervenant dans les écoles sur un sujet porteur et apparemment neutre, la géologie, les animateurs de ce genre de prestation contribuent, qu'ils le veulent ou non, à donner une image artificiellement positive de l'ANDRA susceptible d'altérer l'appréciation critique que l'on pourrait porter sur le dossier du " labo " aux fins très contestables.



Ces conférences OSV font ou faisaient partie d'un ensemble de « *Ressources pédagogiques gratuites* » proposées par le « **Centre-Ressources CIE : Communication, Information, Enseignement** », organisme également éditeur de feu la revue « **Enseignant Magazine** ».

Question : qui, jusqu'à ce jour, contribuait matériellement à ce "Centre-Ressources" et cette revue qui a cessé de paraître ? Un petit tour sur internet nous renseigne.

Effectuée en janvier 2002, une recherche sur "VOILA" avec, pour mot-clé, "Enseignant magazine", nous a conduit, entre autres, en première page, à l'adresse suivante :

"Sites partenaires"

"Sites partenaires Unipede Le site de l'Union Internationale des Producteurs et Distributeurs d'Energie Electrique ... "Enseignant Magazine le web des enseignants" est le prolongement en ligne d'Enseignant Magazine, le nouveau mensuel ...
http://cledf2.edf.fr/html/fr/contacts/serveurs/_serveurs-partenaires_d.html - 24/11/2000"

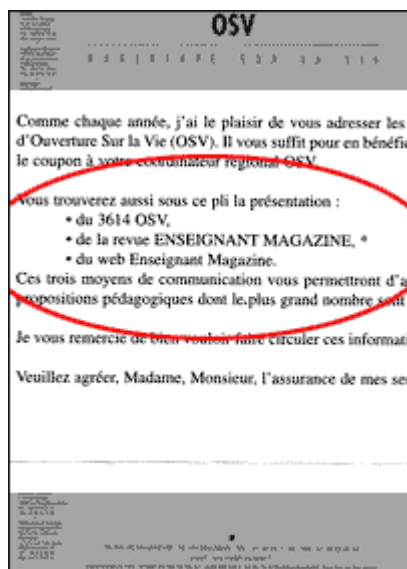
En cliquant à cette adresse, nous tombions (est-ce une surprise ?) sur un site EDF, lequel nous indiquait d'"AUTRES SERVEURS"... qui se répartissaient entre "AUTRES SITES EDF" (que, pour l'heure, nous laisserons de côté) et à nouveau "SITES PARTENAIRES", lesquels étaient au nombre de douze: "Unipede, Enseignant Magazine, Electropolis, ESPACELEC, Fondation Nicolas Hulot, Gaz de France, Edenor, London Electricity, Motor colombus Atel, Tejo Energia, Granninge, Estag".

Si nous cliquons aujourd'hui sur "Enseignant Magazine", nous trouvons tout à fait autre chose : le site est effectivement fermé.

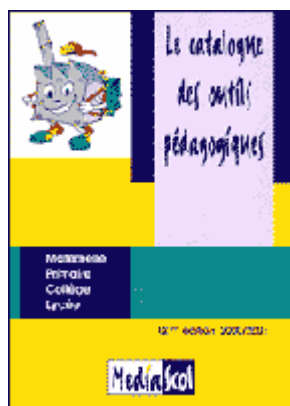
Mais en janvier 2001, nous pouvions encore bénéficier en première page du sommaire du mois de juin 2000 avec, à droite, un lien d'importance sous le sigle de l'IPSN, "**L'accident de Tchernobyl** :*"Que faut-il savoir sur Tchernobyl, l'impact sanitaire et la coopération internationale, les retombées en France: 11 fiches techniques pour tout savoir"*.

Nous y apprenions qu"*aujourd'hui en France, seul un mode de vie très particulier pourrait aboutir, du fait des retombées de Tchernobyl, à une dose individuelle annuelle de 1 mSv"*. Et après trois exemples de doses que recevraient des campeurs, un jeune enfant et un forestier, nous débouchions sur une rassurante conclusion : *"Aucune de ces doses ne devrait conduire à un excès de risque observable sur la santé. C'est la raison pour laquelle il apparaît peu probable qu'une étude épidémiologique globale portant sur l'ensemble de la population française puisse mettre en évidence une quelconque pathologie"...*

« Ouverture sur la Vie »... « CIE »... « Enseignant Magazine »... « EDF »... « IPSN »...
Comme le monde est petit !...

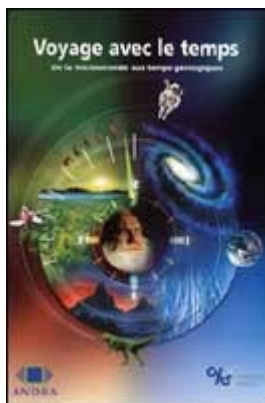


Nous trouvons ensuite le « *Catalogue des outils pédagogiques* » **MEDIASCOL**, revue gratuite envoyée chaque année aux établissements, et couvrant la palette Maternelle/ Primaire/Collège/Lycée. L'**ANDRA** se trouve en page 9 (page complète comme pour les autres produits) dans l'édition 2001/2002, la 13^{ème} du genre : « *Mais que fait la France de ses déchets radioactifs ?* ». Tous les produits que les enseignants peuvent se faire adresser sont gratuits (livrets, cassettes video). L'adresse internet de l'ANDRA est indiquée.



MEDIASCOL, qui est une publication de la Société ALIBI, nous dit avoir pour vocation de proposer aux enseignants *"une large palette d'outils pédagogiques thématiques et originaux, en complément de l'enseignement traditionnel"*. Cette publication dispose maintenant d'un site internet permettant de *"découvrir et commander les outils pédagogiques MEDIASCOL en ligne"*... Assurément une commodité de diffusion qui n'est certainement pas pour déplaire à tout le monde ...

A disposition en salle des professeurs de Collège/Lycée, on a pu noter la présence de **livrets** présentant l'**exposition de l'ANDRA/CNRS « Voyage avec le temps »** à Montiers-sur-Saulx (un temps siège local de l'ANDRA), ainsi qu'une **invitation** à se rendre à cette exposition.



Il ne faut pas omettre la revue bimestrielle « **Les défis du CEA** » envoyée gratuitement et régulièrement dans les établissements secondaires.



Occasionnellement, au fil des années, des **plaquettes EDF** sont envoyées directement dans les établissements scolaires (professeurs de Sciences physiques, documentalistes, ...).



Plaquettes EDF également à disposition au CDDP (Centre Départemental de Documentation pédagogique) de Bar-le-Duc en Septembre 1999 : « **EDF : le catalogue pédagogique** », « **EDF et l'environnement** ». Même genre de documents disponibles, à l'occasion, au CRDP de Nancy (Centre Régional de Documentation Pédagogique).



Invitation, aussi, à visiter la centrale de CHOOZ. Etc.

Invitation à venir visiter l'exposition gratuite pour les scolaires (de la 6^e à la Terminale) « **La maîtrise du risque nucléaire** », du 12 au 28 mars 1998, à Saint-Max (Nancy), exposition conçue par l'IPSN et l'Autorité de sûreté nucléaire.



Notons encore le numéro spécial réalisé par l'hebdomadaire «**Le Journal des Enfants**» et EDF : «**Quand le courant passe** », d'octobre 1992, ainsi que le supplément gratuit «**JDE-Nature**», du 27 octobre 1995, «réalisé par le Journal des Enfants avec la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme et EDF».

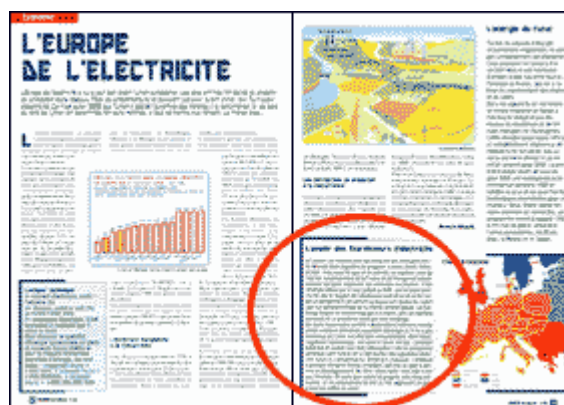


Enfin, nous ne saurions oublier l'exemplaire de la revue «**EUROPE et Liberté**» du 1er trim. 2000 (n°32), envoyé gratuitement aux établissements, sans qu'ils l'aient demandé. Mais faut-il s'en étonner puisque deux pages nous proposaient un article sur «**L'Europe de l'électricité**» ?



Dans un encadré (p.13), élèves et enseignants ont pu apprendre, s'ils ne le savaient pas encore, que «*[...] Le grand atout de la France et de l'Europe est actuellement son parc imposant de centrales nucléaires. C'est l'énergie idéale par le coût global au KWh, par la haute technicité, par le respect de l'environnement et la sécurité malgré le dénigrement de certains groupuscules ignorants, ayant une vue antiscientifique de la réalité technologique. Le handicap majeur et réel de l'énergie nucléaire sont les déchets ionisants et le problème posé par leur stockage.*»

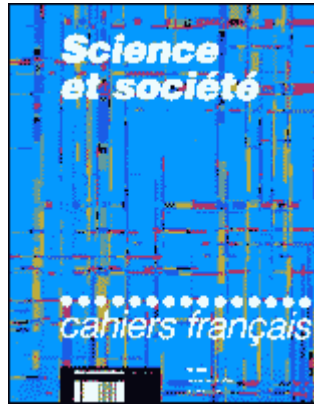
«*De toute façon notre société industrielle et même le monde entier a besoin d'énormes quantité d'énergie et il n'y a pas beaucoup de choix. Les énergies renouvelables, dont l'aménagement hydraulique, ont atteint leurs limites.[...]*».



Ainsi, **les considérations à sens unique** sur l'énergie nucléaire en général, **l'impasse** sur le traitement des déchets radioactifs, tout en reconnaissant qu'il y a problème, **les informations fausses** sur les énergies «renouvelables» et le dédain affiché à leur endroit, **le jugement méprisant et simpliste** sur les opposants **ne sont pas acceptables**.

Alors que, **à la même époque**, d'autres appréciations plus mesurées, sinon contraires, mettaient en évidence le parti pris et la mauvaise foi de cette revue. Citons, sans aller bien loin, quelques sources n'étant pas nécessairement suspectes de sectarisme «écologique» effréné :

Science et Nature, de Janvier-Février 2000 (n°95). Articles sur les énergies renouvelables : «**Vers la fin des centrales nucléaires ?** » ;
 Le Courrier de l'Unesco, de Mars 2000. Article : «**Energie : le vent du changement** » ;
 Les Cahiers français, de Janvier-Février 2000 (n° 294), traitant de «Science et Société», La Documentation française. L'article : «**Quel avenir pour l'énergie nucléaire?** », pages 37 à 43.



Les auteurs (Gunther Capelle-Blancard et Stéphanie Monjon, de l'Université Paris I), évoquaient, entre autres, le problème des déchets radioactifs à vie longue.

En attendant qu'une solution acceptable soit trouvée pour leur sort, disaient-ils, *"les gouvernements devront donc arbitrer entre les risques induits entre les différentes filières énergétiques. A moins qu'ils ne mettent en place des programmes efficaces de maîtrise de la demande d'énergie et qu'ils ne fassent davantage appel aux énergies renouvelables"*.

*"Selon les travaux du CNRS, repris par le Commissariat général du plan, la seule façon de lutter contre ces différents risques consiste effectivement à encourager les économies énergétiques et à promouvoir les énergies renouvelables, à savoir l'hydroélectricité, le photovoltaïque, le chauffage solaire, l'énergie éolienne, la géothermie et la biomasse. **En dépit de nombreux handicaps économiques, les experts mondiaux s'accordent sur la possibilité, technique et économique, de recourir de manière importante à ces différentes énergies d'ici quelques années [...]"***

Et les auteurs de poursuivre :

"Au reste, la quasi-totalité des pays industrialisés s'intéressent aux énergies renouvelables, et parmi les pays de l'OCDE, seuls la France et le Japon continuent de privilégier autant la filière nucléaire : en France, 84 % des dépenses publiques de recherche et développement dans le domaine de l'énergie sont alloués à la fission, 6 % à la fusion, 6 % aux combustibles fossiles, et seulement 2 % à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables [...]". [NDLR : les caractères gras sont de notre fait]

Un tout autre son de cloche, comme on le voit, que celui provenant du numéro incriminé de la revue «**EUROPE et Liberté**» (n° 32), exemplaire que l'on peut encore trouver à disposition des élèves et enseignants dans les établissements scolaires fin 2002. Soit, à cette date, depuis trois ans.

On s'interrogera donc sur les facilités dont cette publication a pu bénéficier pour sa diffusion gratuite dans les collèges et lycées. Peut-on accepter une telle désinformation? Et, question subsidiaire (mais ne serait-ce pas plutôt ici la question principale?) : l'Education Nationale cautionne-t-elle de tels propos diffusés dans les établissements?

D'une façon générale, ne serait-elle pas dans son rôle, au contraire, en appelant au discernement face à des pratiques de communication insidieuses à destination de l'univers scolaire?

Reste à nous intéresser à la **Fondation Nicolas Hulot**.

En effet, en dépit du vif intérêt que peuvent susciter les images rapportées des quatre coins de la planète dans le cadre d'une émission bien connue (et distincte de la Fondation), ainsi que des actions engagées par ladite fondation en faveur de l'environnement, une interrogation se pose toutefois.

Nous pouvons entendre les explications-justifications du bien-fondé du partenariat avec les industriels ("*A mes risques et plaisirs*", Pocket 1998), et nous n'ignorons pas les opinions exprimées ici ou là par Nicolas Hulot sur la prise en compte des problèmes environnementaux. Mais, citoyens attentifs, nous ne pouvons pas éviter de nous trouver confrontés à de curieuses réalités, dès lors qu'elles sont replacées dans tel contexte précis :

ici, d'une part, les informations mises obligamment à disposition des scolaires ou enseignants;

et, d'autre part, l'aspect "image de marque" et "communication d'entreprise" au bénéfice d'un producteur d'énergie (EDF) grâce au concours sympathique d'une association environnementale.

Pour le moins, nous sommes face à une image brouillée et équivoque.

Nous ne prenons pas plaisir ni n'avons aucun intérêt à ternir l'image de la Fondation NH. Mais puisque Nicolas HULOT nous interpelle directement dans son récent livre-manifeste ("*Combien de catastrophes avant d'agir ?*", *Le Seuil*, février 2002), nous ne nous esquivons pas.



Le constat.

Ce sont d'abord les **courriers** de la Fondation NH reçus dans les établissements scolaires, et qui portent la mention "**Avec le soutien d'Electricité de France, de l'Oréal, de Monoprix et de TF1**". Chacun pourra penser ce qu'il veut de cette mention "partenariale", mais elle n'est certainement pas sans laisser des traces susceptibles de créer ou d'entretenir une **réelle confusion** ("*Puisque nous trouvons bien ce que propose la FNH, et puisque la FNH est aidée par EDF pour cela, alors ce que dit ou fait EDF est bien...*"). D'autant que la Fondation n'hésite pas à rappeler qu'elle «*a pour vocation de former le public au respect de l'environnement*», et qu'elle «*est la seule fondation reconnue d'utilité dans le domaine de l'Education à l'environnement en France*», rien de moins (Concours «SOS Planète Eau», décembre 2001).



Il y a ensuite la tournée du Bus "**Ma ville ça me regarde**" qui s'inscrit dans une campagne de trois mois par an dans les villes, pendant trois ans.

Proposée essentiellement aux écoles primaires, cette initiative de la Fondation NH vise, selon ses propres termes, à initier "*les enfants aux principes de l'écocitoyenneté en ville par une série d'animations interactives, ludiques et pédagogiques sur 5 thèmes clefs de la vie urbaine : l'eau, le bruit, les transports, les déchets, la nature en ville*". Soit.

Bar-le-Duc a donc eu la visite de ce bus dans la semaine du 16 au 20 avril 2001.

Mercredi 18, ouverture au public, en centre ville. Petit film de 10 minutes projeté à l'étage sur le sujet évoqué. Mais à l'étage inférieur, en bonne présentation dans le passage d'entrée, **deux plaquettes 4 pages couleurs EDF "Centrales nucléaires et Environnement"** et **"Maîtriser les déchets nucléaires"**, ainsi qu'un livret (doc. EDF toujours) **"Voyage au cœur de l'énergie : plus de 100 sites ouverts au public"**.

Le lendemain, animation avec trois classes d'une école. Si rien de particulier n'est à relever quant à ce qui a été remis aux élèves, il faut indiquer que **la moitié** de la documentation remise aux enseignants était constituée de **documents spécifiquement EDF**.

Plusieurs écoles de Bar-le-Duc ont ainsi bénéficié de cette animation à double impact. Après quoi ce fut au tour de Saint-Dizier.



Cette forme d'**entrisme informatif d'EDF** est assez caractéristique sur le **site Internet de la Fondation NH**.

Jusque récemment, sur la page d'accueil du site en Français, bien en vue à droite de l'écran, le **logo EDF** était accompagné de cette indication: **"Ce site a été créé avec le soutien d'Electricité de France"** ... Impossible de passer à côté ! ... Un clic, et le monde de l'«énergie propre» s'offrait à nous ... Ce qui est toujours le cas, d'ailleurs, mais le site FNH a été modifié, et le logo EDF se trouve maintenant à gauche, comme **«Partenaires fondateurs»** avec **«L'OREAL»** et **«TF1»**.

D'un clic toujours, nous pouvons lire qu'EDF *«est l'un des partenaires de la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'Homme depuis sa création, en décembre 1990, sous le nom de Fondation Ushuaïa. La protection de l'environnement et l'éducation des jeunes constituent des préoccupations prioritaires pour EDF. C'est la raison pour laquelle le projet de Nicolas Hulot d'éduquer les jeunes générations à un plus grand respect de la vie et de l'environnement, a immédiatement trouvé un appui marqué auprès d'EDF»* qui précise :

«... Nous sommes convaincus que le meilleur moyen de faire évoluer à long terme la sensibilité de tous en faveur de l'environnement passe par la formation et la motivation de jeunes. C'est dans ce sens que s'oriente notre soutien à la FNH afin de développer des actions concrètes en faveur de l'environnement (...).»

Ainsi, élèves, enseignants, et finalement nous tous, pouvons-nous compter sur une aide totalement "désintéressée" dans nos travaux sur l'environnement, l'énergie, la protection des milieux naturels et l'écocitoyenneté... grâce à EDF, bien sûr ! ...



S'il ne s'agit certes pas, à chaque fois dans ce que nous venons de décrire, d'une action directe de communication de l'ANDRA en Meuse et Haute-Marne, nous ne pouvons ignorer que l'ANDRA agit dans ce contexte de «publi-information» à destination des citoyens dans leur ensemble, et du milieu scolaire en particulier, élèves et enseignants confondus. De toute façon, ne nous leurrions pas, nous avons affaire à une même famille, dès lors qu'il s'agit de communiquer sur le nucléaire. A ce sujet, Hervé Kempf (Le Monde du 09/12/1998) évoquait *«l'art de la communication dans la planète nucléaire»*.

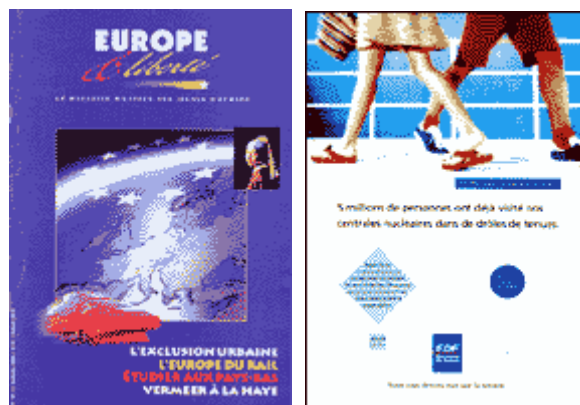
«C'est ainsi que, chaque vendredi, à 9 heures, dans la salle 513 du sixième étage du ministère de l'industrie, rue de Grenelle à Paris, une dizaine de «chargés de communication» se retrouvent. Ils représentent les différents organismes intervenant dans le nucléaire, aussi bien ceux chargés du respect des réglementations que ceux qui peuvent être amenés à les enfreindre : d'un côté, la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) ; de l'autre, l'Electricité de France (EDF), le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), la compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) et l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (Andra). Sous l'égide d'un haut fonctionnaire du ministère, cette «réunion des communicants du nucléaire» fait chaque semaine le point sur les différentes actions de communication de chacun [...]». Donc, pas d'inquiétude à avoir quant à notre inculture, des esprits bien intentionnés se soucient de combler nos lacunes.

Nous ne sommes pas ici dans l'anecdotique, car le phénomène n'est pas nouveau.

Notons brièvement que l'association **«OUVERTURE SUR LA VIE»** a été créée en **Janvier 1978**, et, depuis cette date, les acteurs publics qui agissent dans le secteur nucléaire ont amplement usé de ce moyen de communication pour atteindre le public scolaire.

Ce n'est pas la première année non plus que le catalogue **«MEDIASCOL»** sert de vecteur aux publications grand public de l'ANDRA que l'on trouve en page 10 dans l'édition 1999/2000, en page 9 dans l'édition 2000/01, pour nous en tenir aux dernières années.

Quant à la revue **«EUROPE et Liberté»**, ses rapports (occasionnels?) avec **EDF** laissent songeur (cf. n°11, de Janvier 1995 ; n°16, du 1° trim.1996 ; n°18, du 3° trim. 1996, numéros **reçus gratuitement** eux aussi, **comme par hasard**, dans les établissements scolaires, **l'unique publicité contenue dans chacun des exemplaires étant précisément d'EDF** (*«Electricité de France et l'Europe», «5 millions de personnes ont déjà visité nos centrales nucléaires dans de drôles de tenues», «Développer des partenariats internationaux»*).



Le numéro 16 était accompagné d'une lettre de la Présidente de l'association du même nom «EUROPE et Liberté»:

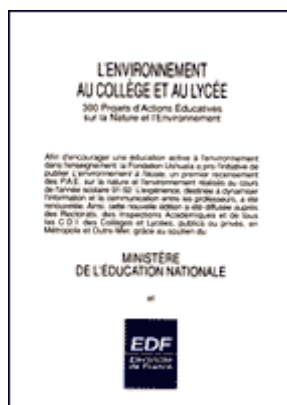
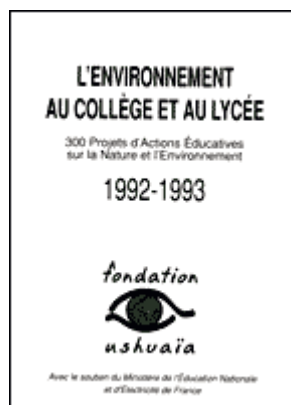
«Comme Monsieur l'Inspecteur d'académie nous y a invités, j'ai le plaisir de vous faire parvenir un exemplaire du dernier numéro d'EUROPE et Liberté Magazine [...] [qui] s'adresse aux collégiens et lycéens ainsi qu'à leurs enseignants et je vous saurais gré de leur permettre d'y avoir accès en mettant cet exemplaire à leur disposition dans votre centre de documentation ou en y abonnant votre établissement».

Ainsi, cette association se disant répondre «de manière objective» à toutes sortes de questions sur l'Europe «dans son magazine, ses produits et à travers ses opérations spéciales en milieu scolaire», on reste dubitatif face au constat établi dans ces lignes.

Rien de nouveau non plus concernant la Fondation NH. Mentionnons, par exemple, l'«**Opération PERDRIX**» : *les défis de l'électricité*, de mars 1994, à destination des élèves et enseignants de lycée, initiée par la Fondation Ushuaïa, sous l'égide de la Fondation de France et avec le soutien d'Electricité de France, Rhône-Poulenc et la Ville de Paris. («**PERDRIX**» : «**Protéger l'Environnement, Relever des Défis et Réussir des Interact(X)ions industrie-école**»).



Faut-il évoquer également l'ouvrage "*L'Environnement au collège et lycée: 300 Projets d'Actions Educatives sur la Nature et l'Environnement, 1992-1993*", publié par la fondation Ushuaïa, "avec le soutien du Ministère de l'Education Nationale et d'Electricité de France", et envoyé à tous les collèges et lycées ? Et l'année suivante, un ouvrage au même titre en tant que "*Guide pédagogique et expérimental des actions éducatives pour la Nature et l'Homme, 1993-1994*", toujours avec le soutien d'EDF ?



Il nous faut, bien sûr, être prudents, et il n'est pas question, présentement, de vouloir faire une critique à tout prix de toutes les constructions et réalisations pédagogiques qui ont pu, par le biais des expériences décrites, motiver élèves et enseignants, au bénéfice d'un meilleur environnement.

Mais il y a débat sur les moyens. Et, pour ce qui nous concerne, nous ne pouvons pas nous dispenser de souligner l'omniprésence d'EDF dans des partenariats qui sont tout bénéfique pour mener à bien, à un autre niveau, la poursuite irrésistible d'un programme énergétique que nous contestons sur plusieurs points, et non des moindres. L'aspect touchant à l'enfouissement irréversible des déchets radioactifs en Meuse, Haute-Marne ou ailleurs, nous concerne très directement.

Nous nous interrogeons également, à juste titre nous semble-t-il, sur l'opportunité de certains partenariats, ponctuels ou non, de l'Éducation nationale, ou de certaines de ses composantes, avec tel ou tel acteur industriel.

Ainsi, nous souvenons-nous de cet exemplaire du journal lycéen "**LE MUR**", de novembre/décembre 1991 (n° 61), diffusé gratuitement dans tous les lycées de France par un lycée professionnel ? Peut-être pas. Pourquoi en parler ici ? Parce qu'il s'agissait d'un numéro spécial consacré au nucléaire et comportant un important supplément relatant un "*travail réalisé grâce au concours logistique et financier d'E.D.F., COGEMA, EURODIF, ANDRA, COMURHEX et FBFC [et] destiné à apporter une information aux lycéens*", selon les termes de la lettre d'accompagnement, en mettant ce numéro à leur disposition. Le titre : "**Faut-il avoir peur du nucléaire ?**".

De format 32,5 x 24 cm, 52 pages en papier glacé nous permettaient d'apprécier le sens du message global : "l'énergie nucléaire, c'est ..." devinons la suite. Certes, le point de vue des "Verts" du Parlement européen était donné sur ... 2 pages par la voix de MM Yves COCHET et Didier ANGER. Mieux que rien, naturellement ... Mais au total ...

A noter au passage qu'à l'époque, cette revue disait clairement (p. 45) que l'ANDRA avait la charge de s'occuper, entre autres, de "*la gestion des déchets à vie longue [...] par l'étude de sites géologiques profonds (argile - sel - granite - schiste...) permettant le **stockage définitif** de ces déchets.*" (NDLR: mis en gras par nos soins)



... Au fait, "décembre 1991", ça ne nous dit rien ?

Si, *a priori*, certains considèrent que cette communication (quasi)institutionnelle à destination du milieu scolaire ne transgresse pas sauvagement la loi, il apparaît toutefois qu'un **réel problème** se pose quant à la (con)formation des esprits, du fait de la **disproportion avérée dans les supports documentaires dont dispose le public scolaire**. Certains l'ont bien compris, qui, depuis plus de vingt ans, agissent en connaissance de cause avec un dynamisme reconnu (EDF, par exemple). L'ANDRA est à bonne école, appliquant consciencieusement, et mine de rien, des méthodes qui n'en sont pas à leur coup d'essai.

Notre propos ne saurait omettre de mentionner (cela nous permet de boucler le cycle «Ecole-Collège-Lycée-Université») l'action de l'ANDRA dans le milieu universitaire local :

- **Invitation des étudiants** de l'antenne universitaire de Bar-le-Duc à **SOULAINES** (retour par une visite à **MONTIERS**), ainsi qu'à un voyage au **MONT TERRI** (Suisse).
- **Plaquettes d'invitation** à la conférence de l'ANDRA, du 21 Septembre 1999, à Montiers-sur-Saulx : «*Question de temps*».
- **Livrets de présentation de l'exposition** «*Voyage avec le temps*» à disposition dans les locaux de l'antenne universitaire.

Disons au passage que la plaquette proposée, d'une présentation fort attractive, ne fait pas avancer sérieusement la réflexion sur le problème de l'enfouissement en grande profondeur. Et pourquoi cette exposition sur le temps, mise en place avec tant de souci pédagogique, par un organisme dont l'objectif essentiel et immédiat est d'enfouir «bien profond»?

Lundi 27 novembre 2000, visite des étudiants à l'**exposition** itinérante «**Le nucléaire sous haute surveillance**». Présentée dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bar-le-Duc, cette exposition était due à l'initiative de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et de la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). La visite s'est faite à la place d'un cours. Ainsi les étudiants n'ont pu manquer la partie consacrée au stockage des déchets radioactifs... version officielle...

Lundi 28 mai 2001, tourisme scientifique pour les mêmes étudiants : **SOULAINES** le matin, **BURE** l'après-midi, avec un discours que nous connaissons bien. Une remarque toutefois à cette occasion : c'est la reconnaissance, devant les étudiants, que les déchets (*si déchets il y avait un jour à BURE*), ne pourraient plus être ressortis après une quarantaine ou cinquante d'années...

Au terme de cette première approche portant sur quelques aspects de l'environnement informatif tissé autour des scolaires, nous estimons nécessaire que l'ANDRA et les autres organismes impliqués de près ou de loin dans le dossier qui nous intéresse aujourd'hui, à savoir les déchets nucléaires et le «labo» , s'abstiennent de mener à bon compte leur politique de communication dans les établissements scolaires, en Meuse, Haute-Marne et ailleurs, directement ou indirectement.

Soyons clairs. Il ne s'agit pas de vouloir faire preuve d'obscurantisme, ni d'interdire aux établissements scolaires de recourir aux services d'organismes extérieurs pour concourir à l'enrichissement d'une séquence pédagogique ou d'un fonds documentaire, **la démarche de chaque partenaire étant clairement identifiée**.

De la même façon que nous comprenons l'intérêt qu'il peut y avoir dans une circulation d'informations en provenance du monde de l'entreprise en direction du monde de l'enseignement et de l'éducation, ceci dans un cadre théorique idéal d'objectivité recherchée.

Mais il s'agit présentement, c'est à dire **dans l'état actuel de notre mode de fonctionnement**, de faire cesser une situation relative à l'exclusivité informative quasi totale, dans les faits, de certains «communicants» dans leur démarche vers les scolaires, certains d'entre eux, par ailleurs acteurs dans tel ou tel projet, bénéficiant dès le départ du sceau des circuits d'information établis (on devrait presque dire «officiels»), usant sans retenue d'une **outrancière position dominante** nuisible à la clarté d'un débat qui n'a jamais véritablement eu lieu ... et qui ne pourra jamais avoir lieu si nous continuons ainsi.

Il est d'ailleurs difficile aujourd'hui de prétendre pouvoir envisager un quelconque débat

national équilibré dans la mesure où nous avons subi depuis une bonne vingtaine d'années toutes les formes d'assauts informatifs des promoteurs du tout-nucléaire, tandis que les crédits de recherche sur l'énergie étaient quasi monopolisés, et alors que les consommateurs étaient poussés à adopter sans retenue le chauffage électrique, et que l'on faisait passer les dénommés "écologistes" pour de doux rêveurs, sinon de parfaits naïfs ou fieffés imbéciles, voire de dangereux ennemis du progrès scientifique en marche.

Il ne suffit pas de parler d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté, d'inscrire ces orientations pédagogiques dans les textes officiels, pour que le contrat éducatif soit honnêtement rempli. Encore faut-il que les conditions d'une vraie - meilleure en tout cas - politique d'information dans les établissements scolaires soient réunies. Nous formulons donc ici une demande forte à l'égard des Pouvoirs publics pour que soit reconsidéré le mode de fonctionnement non satisfaisant que nous connaissons encore aujourd'hui.

Essayer de parler avec plus de pertinence de "développement durable", souhaiter qu'un véritable débat public sur l'énergie ait lieu, s'efforcer d'appréhender avec sagesse la question du devenir des déchets radioactifs - et donc pouvoir s'interroger à bon escient sur le «labo» de BURE - suppose au départ la possibilité réelle du citoyen, **à commencer par l'élève, dans son milieu d'apprentissage obligé**, d'accéder à une information équilibrée, le plus possible en tout cas.

De ce fait, **et toujours compte tenu de l'état informatif que nous connaissons**, il ne nous semble pas indécent de demander que les instances éducatives n'adoptent pas, à l'occasion, une attitude que d'aucuns qualifieraient de trop bienveillante lorsque, par exemple, l'audition des conférences scolaires de l'ANDRA sont encouragées (cf. *Bulletin Départemental de l'Education Nationale* 55 n° 3, du 10/12/1997, concernant l'opération «**Invitation à la géologie**» mise en place par l'association «OUVERTURE SUR LA VIE») ou *Note de Service* n° 4 du 1er décembre 2000 de l'Inspection Académique de la Meuse, relative à l'Exposition «**Le Nucléaire sous haute surveillance**».

Sans oublier telle admonestation hiérarchique parce que des enseignants du Secondaire avaient manifesté une certaine réticence à répondre positivement à une invitation de l'ANDRA.

Plus exactement, on pourrait comprendre plus facilement que les services de l'Education invitent les enseignants à honorer les prestations médiatiques des thuriféraires de la pensée (énergétique) unique, si, **de la même façon**, les courants d'expression (d'origine associative souvent) n'allant pas nécessairement dans le sens de la pensée dominante, avaient les moyens ou possibilités suffisants pour faire connaître et valoir leurs approches et perspectives, quitte, pourquoi pas ? à être aidés, au même titre que la presse peut l'être par exemple. Au nom d'une liberté et d'un droit d'expression et d'information bien compris.

Dans le Rapport de synthèse de ce qui a été appelé «*Débat national Energie et Environnement*», en décembre 1994, M Jean-Pierre SOUVIRON écrivait :

«Le savoir est un droit et un devoir s'adressant à tous. Or les débats ont mis en évidence les insuffisances du système français de formation des citoyens, des travailleurs et des consommateurs dans le domaine de l'énergie et de l'environnement. Un plan d'action devrait être rapidement défini (écoles, lycées, universités, médias [...]) ».

Qu'en est-il aujourd'hui ? La situation s'est-elle améliorée au cours de ces dernières années ? Si tel était le cas, il nous semble tout simplement que cela se saurait ... et nous ne constaterions peut-être pas le regrettable état actuel de relative passivité face à l'imposture scientifique en marche à BURE.

(à suivre ...)